



**Ville de
Drummondville**

243 P NP DM18

Projet de construction de l'oléoduc Pipeline
Saint-Laurent entre Lévis et Montréal-Est

Lévis et Montréal-Est 6211-18-011

DOCUMENT D'APPUI

A L'ATTENTION DU

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

PROJET DE CONSTRUCTION DE L'OLÉODUC

PIPELINE SAINT-LAURENT,

ENTRE LÉVIS ET MONTRÉAL-EST PAR ULTRAMAR

LE 5 AVRIL 2007

ME CLAUDE PROULX
DIRECTEUR GÉNÉRAL
VILLE DE DRUMMONDVILLE
415, rue Lindsay
Drummondville (Québec) J2B 1G8
Téléphone : (819) 478-6557
Télécopieur : (819) 474-8922
croulx@ville.drummondville.qc.ca

LA VILLE DE DRUMMONDVILLE

Comportant une population de 68 091 habitants, la Ville de Drummondville se caractérise par son dynamisme, son savoir-faire et sa qualité de vie.

Située à mi-chemin entre Québec et Montréal dans son axe est-ouest, de même qu'entre Trois-Rivières et Sherbrooke dans son axe nord-sud, son positionnement géographique stratégique en fait un lieu incontournable. Aussi, les principales voies de circulation terrestre du Québec traversent son territoire. Nous songeons ici bien sûr aux autoroutes 20 et 55, mais aussi à la voie ferrée du Canadien National, principale voie de chemin de fer traversant le Canada.

NOS INTÉRÊTS

Depuis un certain nombre d'années, la compagnie Ultramar a choisi de transporter ses produits pétroliers en provenance de Lévis vers Montréal-est par chemin de fer. Ce faisant, notre municipalité voit quotidiennement circuler sur son territoire un convoi exclusivement formé de wagons réservoirs contenant des produits pétroliers. Cette situation est très inquiétante pour nous puisque ces convois ne sont pas à l'abri de déraillements et de déflagrations majeurs comme il s'en est d'ailleurs récemment produit dans la région de Saint-Hilaire en milieu rural, heureusement. Or, à Drummondville, la voie ferrée traverse notre centre-ville de même qu'une large zone habitée. Si un déraillement semblable à celui de Saint-Hilaire devait s'y produire, les pertes en vie humaine et en bien matériel pourraient être beaucoup plus importantes. Une semblable tragédie demeure un objet d'inquiétude constant pour nous.

L'éventualité du remplacement du mode de transport ferroviaire utilisé par Ultramar par un oléoduc constitue donc pour nous un intérêt élevé, principalement pour des motifs de sécurité civile.

PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET

Bien que la venue de l'oléoduc comme mode de transport des produits pétroliers envisagé par Ultramar soit bien perçue par notre Ville, il n'en demeure pas moins que l'implantation de nouveaux équipements sur notre territoire nécessite une attention particulière. À ce sujet, la Ville de Drummondville a participé à certaines discussions avec les responsables de la délimitation du tracé et, est satisfaite du lieu choisi pour l'implantation future.

Ainsi, avons-nous souhaité que le tracé ne s'approche pas indûment des secteurs plus densément construits de notre territoire. Ceci avait pour principal objectif de limiter au maximum les risques inhérents à la présence d'un tel oléoduc. Nous visions également à réduire les difficultés qu'implique une telle installation en milieu bâti. À ce chapitre, nous sommes donc satisfaits du tracé choisi et souhaitons que les mesures de mitigation envisagées par Ultramar afin de réduire l'impact visuel de son implantation en milieu boisé, soient efficaces.

Nous sommes par ailleurs heureux que ce nouveau mode de transport de produits pétroliers produise des effets environnementaux positifs. En effet, il nous apparaît que la disparition de la production de gaz à effet de serre liée au transport, suite à l'implantation de l'oléoduc, constitue un avantage non négligeable.

CONCLUSIONS

La Ville de Drummondville est d'avis que, pour les motifs énoncés ci-avant, l'installation d'un oléoduc qui remplacera le transport des produits pétroliers par train constituera une nette amélioration de la sécurité de nos citoyens vivant au pourtour de la voie ferrée et réduira également les risques pour les biens qui s'y trouvent.

De plus, nous sommes heureux que ces nouvelles installations aient pour effet de réduire la production de gaz à effet de serre.

Ainsi, la Ville de Drummondville donne son appui au projet de construction de l'oléoduc Pipeline Saint-Laurent entre Lévis et Montréal-est.

Nous vous remercions d'avoir pris quelques minutes pour prendre connaissance de la présente et demeurons disponibles afin de répondre à toute question qu'elle pourrait soulever.

Me Claude Proulx
Directeur général

c.c. Mme Francine Ruest Jutras, mairesse
M. Michel Martin – Ultramar